

## 12 juin 2018

**FO CHEMINOTS : En date du 11 juin 2018, la ministre des Transports salue l'accord trouvé entre les députés et les sénateurs dans la commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire.**

Cette position de la tutelle n'étonnera personne, surtout pas les cheminots, puisque depuis le début le gouvernement souhaite attaquer les fondements même de l'entreprise historique SNCF.

Comme la ministre le rappelle dans son communiqué, ce pacte signe la mort du recrutement au statut, l'ouverture à la concurrence, une nouvelle organisation de la SNCF, nous pourrions y rajouter le transfert obligatoire du personnel, la filialisation du Fret, de gare et connexion et de grandes menaces sur des milliers de kilomètres de lignes.

La ministre se félicite de la méthode employée ! Et quelles méthodes : entre concertations, bilatérales, multilatérales où il n'a jamais été question de changer ne serait-ce qu'une virgule de ce projet funeste pour nous cheminots.

La ministre exprime sa satisfaction d'avoir poursuivi le dialogue avec certaines organisations syndicales et remercie le travail des sénateurs ayant permis d'enrichir le texte !

**Où sont-elles les avancées ? Quelles modifications bénéfiques ont été faites pour les cheminots ?** **NULLE PART PUISQU'IL N'Y EN A PAS !**

A la fédération Force Ouvrière des cheminots nous ne félicitons ni le gouvernement, ni Madame la Ministre, ni les sénateurs et nous ne voulons nullement de ce texte. Nous revendiquons plus que jamais le retrait de celui-ci, c'est ce que nous exprimerons une fois de plus lors de la réunion tripartite le 15 juin entre les organisations syndicales, l'UTP et le ministère des transports.

La direction sûre de son fait en serviteur zélé du gouvernement ne s'interdit plus aucune agression contre les cheminots, pour preuve les roulements et accords des ADC de Paris Saint Lazare, ou encore sur la suppression des postes d'accueil en gare de Nancy !

Il faut les stopper d'urgence, c'est pourquoi nous appuyons toutes les initiatives locales contre les plans destructeurs de la direction, bras armé du gouvernement.

Voilà trois mois que les cheminots dans la grève et dans les Assemblées Générales exigent :

**Le maintien du statut !**

**Le refus de l'ouverture à la concurrence !**

**Le retour à une SNCF une indivisible sous monopole public d'Etat !**

**Le refus des filialisations (Fret, Gare et connexion...)**

**Voilà trois mois qu'avec eux, nos collègues les cheminots, nous exigeons : Le retrait du projet de loi !**

### Contacts Presse :

François GRASA  
Secrétaire Général  
06 07 13 26 21

Philippe LARAN  
Secrétaire Fédéral  
06 75 61 29 20



FO Cheminots